



Aix-en-Provence, le 3 décembre 2015

Le bureau national du SNCTA  
1, rue Vincent Auriol  
13 617 AIX-EN-PROVENCE Cedex

À

Monsieur Julien Prieur  
SDRH  
9 Rue de Champagne  
91200 Athis-Mons

Objet : formation initiale et gestion de projets à Orly

Monsieur,

La situation de l'organisme d'Orly, en termes de charge particulière de formation initiale et de gestion de projets, appelle de notre part les demandes qui suivent.

#### FORMATION INITIALE

Les aléas des affectations à Orly ont entraîné un allongement anormal des durées de formations. L'essentiel des agents concernés entre en phase d'examen finaux, lesquels sont encore retardés du fait d'un manque d'examineurs. Cette situation est particulièrement difficile à vivre et crée pour ces agents un préjudice financier.

C'est pourquoi le SNCTA souhaite que, conformément à votre engagement, l'identification des premiers contrôleurs mutés à Orly ayant perdu le bénéfice de leurs primes du fait de l'augmentation anormale de la durée de formation soit finalisée au plus vite afin de leur permettre d'en retrouver le bénéfice.

#### GESTION DE PROJETS

La subdivision contrôle d'Orly fait face, outre les affaires courantes, à de nombreux projets de grande importance, notamment la création du bâtiment de jonction des deux aérogares qui modifie les itinéraires des aéronefs et les emplacements des postes de stationnement ; la fermeture estivale des pistes, étalée sur plusieurs années, pour réfection et installation d'ILS cat 3 ; la rénovation de la vigie ; AMAN 2 et DMAN. À tout cela s'ajoute désormais SYSAT, rythmé par les besoins de Roissy.

Or cette subdivision qui ne compte déjà en temps normal qu'un chef et deux assistants de subdivision n'est actuellement armée que par un seul assistant.

Le SNCTA attire donc votre attention sur la nécessité que les agents éventuellement affectés sur ces postes lors de la prochaine CAP les rejoignent au plus vite.

Enfin, le SNCTA souhaite que soit créé un poste d'assistant de subdivision chargé du projet SYSAT.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau national,

Nicolas BERTOLISSIO

Antoine BOULET

Jérôme LAUTRETTE

Stéphane LONNÉ

